

COLLOQUE
UNE CONQUÊTE INACHEVÉE:
LE DROIT DES FEMMES
À DISPOSER DE LEUR CORPS

LE 3 FÉVRIER 2007
À L'HÔTEL DE VILLE - AUDITORIUM
5 RUE LOBAU 75004 PARIS
DE 9H À 18H
À L'INITIATIVE
DE LA COORDINATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT
ET À LA CONTRACEPTION

conception graphique : atelier de création graphique

Inscription avant le 1^{er} février 2007

e-mail colcadac@club-internet.fr

Indiquer nom/prénom/organisation/adresse/tél/e-mail

L'auditorium a une capacité de 200 places!

S'inscrire au plus vite SVP



coordination des associations
pour le droit à l'avortement
et à la contraception

MAIRIE DE PARIS



CONTRACEPTION, AVORTEMENT, PROCRÉATION: LE DROIT DES FEMMES À DISPOSER DE LEUR CORPS N'EST TOUJOURS PAS, AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE, EFFECTIF ET ACCESSIBLE À TOUTES

Ce colloque marque la nécessité d'un temps de réflexion et d'analyse. Pourquoi, en dépit d'indiscutables progrès de la condition des femmes, ces empêchements, ces freinages à la mise en pratique des droits acquis?

La société française résiste à la remise en cause des rapports sociaux normatifs et « naturalisés », qu'exigent la construction de la démocratie et les principes de liberté et d'égalité énoncés dans la Constitution et les lois de la République. Il en résulte un tableau contrasté en ce qui concerne la place et les droits des femmes. Celles-ci ont massivement investi le champ du travail salarié, condition essentielle de leur indépendance, mais sont toujours en butte à des représentations qui les assujettissent. L'autonomie acquise par une minorité ne doit pas dissimuler que, dans leur grande majorité, les femmes restent confrontées à des idées et des pratiques enracinées dans les spécificités françaises du sexisme, en particulier l'obsession nataliste et l'idéologie de la famille: autant d'obstacles à la liberté de décider ce qu'elles feront d'elles-mêmes.

Si le contrôle direct des corps par l'Etat a cédé progressivement sous la pression des luttes des femmes, il a trouvé refuge dans le pouvoir médical et la mise en place de prestations sociales incitant à la procréation et au retour au foyer. Parallèlement, une propagande insidieuse véhiculée par les médias et la publicité assigne aux femmes le rôle de séductrices habilement corrélé à celui de reproductrices.

Baucoup de femmes résistent. Précarité de l'emploi, temps partiel imposé, ne les font pas renoncer à se maintenir sur le marché du travail. Et, si la France dispute à l'Irlande la première place pour le taux de fécondité en Europe, une Française sur deux avorte au moins une fois dans sa vie. Contradictoire, la condition actuelle des femmes? Non, c'est la résultante d'une volonté d'aller de l'avant, continuellement refoulée par les conformismes hérités de la tradition familialiste de ce pays.

Le débat autour de cette hypothèse qui charpente le colloque devrait permettre de reconstruire les bases d'une nouvelle mobilisation. Il s'agit de poursuivre la conquête, aujourd'hui inachevée, du droit des femmes à disposer de leur corps.

UNE CONQUÊTE INACHEVÉE: LE DROIT DES FEMMES À DISPOSER DE LEUR CORPS

9h Ouverture

Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris,
chargée de l'égalité femmes/hommes et du Bureau des Temps.

9h-9h15 Allocution par la cadac

9h15 - 10h45 Première table ronde: « Vous avez dit conquête? »

- Nathalie Bajos, socio-démographe à l'Inserm-Ined, et Michèle Ferrand, sociologue au CNRS, associée à l'unité démographique « Genre et société » de l'Ined: « La contraception, levier réel ou symbolique de la domination? »
- Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier, chercheuses au CNRS: « Politique familiale et emploi. »
- Michel Chauvière, chercheur au CNRS: « Le paysage familialiste. »
- Dominique Memmi, directrice de recherche au CNRS: « La médicalisation de la « détresse »: État, pouvoir médical et corps des femmes. »

10h45 - 12h Débat

12h - 13h30 Déjeuner libre

13h30 - 14h45 Deuxième table ronde: « Transfert de pouvoir et permanence de la domination? »

- Maud Gelly, militante du CNDP: « L'enseignement de l'avortement et de la contraception dans les études médicales »
- Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne, chef de service de la maternité des Lilas et présidente de l'ANCIC et Paul Cesbron, gynécologue-obstétricien, ANCIC, secrétaire de la société d'histoire de la naissance
- Françoise Laurant, présidente du MFPP et Fatima Lalem, responsable de la commission contraception du MFPP: « Droits fondamentaux des femmes face aux normes sociales et médicales, quelle liberté? »
- Caroline de Haas, secrétaire générale de l'UNEF et Léa Filoche, secrétaire générale adjointe de la LMDE: « La paupérisation des étudiants et le désengagement de l'État: conséquences et mesures urgentes pour le droit à la contraception et à l'IVG »

14h45 - 16h Débat

16h - 16h45 Troisième table ronde: « Vers une procréation sans femmes? »

- Simone Bateman, sociologue, directrice de recherche, CNRS centre de recherche Sens, Éthique, Société (CNRS-Paris) et Hélène Rouch, biologiste, CEDREF, Paris 7: « Quel avenir pour la reproduction? »
- Hélène Gaumont-Prat, professeure à l'université de Paris 8, membre du conseil consultatif national d'éthique: « L'évolution de la perception de l'assistance médicale à la procréation dans les avis du comité consultatif national d'éthique »

16h45 - 17h45 Débat

17h45 - 18h Conclusions par la cadac

18h Pot